



La Candace AMANISHAKHETE - Relief de la pyramide Beg. N° 6 à Méroé

□ L'Avènement des Candaces

Babacar SALL

Résumé : *Durant quelque mille ans, de 750 av. J. C. à 340 ap. J. C., s'était constitué "l'empire koushite" dans le bassin du Nil moyen, au Sud de l'Égypte. A partir du 3^e siècle av. J. C., Koush est progressivement dirigé par des reines : les Candaces. L'avènement des Candaces a été l'aboutissement, entre autres facteurs, du caractère théocratique amonien de l'État. Depuis longtemps, des femmes étaient membres du clergé d'AMON. Les caractères fédératif et itinérant de l'État favorisaient la greffe de traits culturels locaux dont le poids politique des reines et des princesses. Ce fait était ancien en Nubie-Soudan comme l'atteste l'art rupestre néolithique. Le Soudan serait un foyer culturel de sociétés de type matriarcal depuis les communautés villageoises, cadre des premières domestications d'animaux et de plantes.*

Abstract : *The emergence of the Candace — For some one thousand years between 750 B.C. to 340 A.D, the "Koushite Empire" was built up, in the middle Nil basin, to the South of Egypt. As from the 3rd century B.C., it came progressively under the leadership of the Queens : the Candaces. Their emergence was partly brought about by the theocratic nature of the Amonian State. For some time women had already acted in the capacity of the AMON's clergy. The State's federative and itinerant nature fostered the grafting of certain local cultural features, one of which was the political influence of queens and princesses. This was an ancient feature in Nubia-Sudan, as witnessed by the neolithic rock drawings. It seems that the Sudan was the cultural source for matriarcal societies, as from the times of the first village communities, backdrop for the first domestications of plants and animals.*

I. Introduction

C'est à partir du second millénaire av. J. C. que les textes pharaoniques commencent à mentionner le toponyme **Koush**¹. Il servait à désigner une entité socio-politique de la

1. Le terme n'était pas pharaonique. Aussi, les scribes égyptiens l'ont orthographié sous la

forme **Kas** :  sur la stèle de Wadi Halfa au nom de MONTOUHOTEP (Musée de

Florence, n° 1542 ; J. F. CHAMPOLLION, *Notes descriptives*, II, p. 693 ; J. H. BREASTED, in *PSBA*, XXIII, p. 230 - 235), sur la tombe de SARENPOUT à Assouan (*Urkunde*, VII, 5,17) sur les figurines d'albâtre du Musée du Caire (K. SETHE, *Die Achtung feindlicher Fürsten...*, 1926). La

Haute Nubie dont la constitution a eu lieu entre 2200 et 2000 av. J.C.². Objet d'envoûtement du Moyen Empire si on en croit les textes des vases du Musée de Berlin et des figurines du Caire³, Koush devint une province coloniale du Nouvel Empire égyptien⁴.

Entre temps, de 1785 à 1580 av. J. C. (période correspondant à la crise égyptienne dite Deuxième période intermédiaire), Koush s'était agrandi, avait intégré les autres États de la Nubie et menacé la Haute Égypte. A l'époque, maints scribes égyptiens étaient au service du souverain de Koush⁵. Au cours de la Troisième période intermédiaire (1085 - 750 av. J. C.), Koush recouvrait son indépendance. Se constitua alors dans le bassin du Nil moyen un "empire koushite" qui allait perdurer durant quelque mille ans⁶. Cette période est divisée par l'historiographie en deux époques. Celle de Napata qui a duré de 750 à 591 av. J. C.⁷ et celle de Méroé qui a duré de 591 av. à 340 ap. J. C.⁸.

forme *Kash*  apparaît sur les vases du musée de Berlin (K. R. LEPSIUS, *Denkmäler...*, II, pl. 122). Sur une stèle de Bouhen, sont attestées les graphies

Keshi  et *Keshwi*  (Musée de Khartoum, n° 18, lignes 7 et 8 ; cf. aussi T. SÄVE-SODERBERGH, "A *Buhen Stela*", *JEA*, XXV, 1944, p. 50 - 58). La forme *Kes* est attestée à Deir el-Bahari (*Urkunden IV*, 334).

2. C'était la période de crise en Égypte dénommée "**Première période intermédiaire**". La restitution proposée par K. SETHE d'un passage du texte de la tombe de HOUY (*Urkunden*, I, 140) et qui accréditait une attestation du terme Koush dès l'Ancien-Empire égyptien (2800 - 2200 av. J.C) n'a pas eu de suite (A. GARDINER, in *ZAS*, 45, 1908, p. 10). HERKOUF, nomarque d'Éléphantine sous MERENRÊ I et PÉPI II (6e dynastie) avait mené quatre expéditions en Nubie et Soudan nilotiques. Il n'a pas mentionné Koush (cf. Biographie de HERKOUF in *Urkunden*, I, 125) alors qu'il a nommé les États de Irtet, Setout, Yam etc... Il s'ensuit que Koush n'existait pas à l'époque. Sa formation est à situer dans la période qui en Égypte correspond à la crise de l'Ancien Empire et à la Première Période intermédiaire.

3. SETHE (K), *op. cit.*, 1926 ; POSENER (G), *Princes d'Asie et de Nubie*, 1940.

4. SÄVE-SODERBERGH (T.), *Ägypten und Nubien...*, Upsala, 1941 ; ARKELL (A.J), *A History of the Sudan from the earliest time to 1821*, London, 1961 ; ADAMS (W.J), *Nubia, corridor to Africa*, 1977 ; LECLANT (J), "Les "empires" et l'impérialisme de l'Égypte pharaonique", in M. DUVERGER, *Le Concept d'empire*, Paris, 1980, p. 49 - 68.

5. SÄVE-SODERBERGH (T), *Nubian Kingdom of the Second Intermediate Period, Kush*, IV, 1956, p. 54-61 ; *Id.*, "A *Buhen Stela*", *JEA*, XXV, p. 50-58.

6. KENDALL (T), *Kush. Lost Kingdom of the Nile*, 1982.

7. PRIESE (K. H.), "The Napatan Period", in *Africa in Antiquity. The Arts of Ancient Nubia and the Sudan* (catalogue de l'exposition du Brooklyn Museum), 1978, p. 75 - 88).

8. HINTZE (Fr.), "The Meroitic Period", in *Africa in Antiquity...*, 1978, p. 89 - 105.

L'époque méroïtique revêt une importance capitale à cause des innovations diverses⁹. A partir des années 315 - 295 av. J.C., s'accroît la rupture (jamais achevée) d'avec le modèle égyptien. Des traits locaux (nubio-soudanais) affirment leur prépondérance au plan politico-religieux notamment¹⁰. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu l'**avènement des Candaces**.

Les Candaces étaient des reines exerçant effectivement le pouvoir politique suprême¹¹. L'effectivité de leurs statuts et fonctions impériaux est traduite par les titres royaux qu'elles portent et qui sont empruntés au protocole pharaonique. Ce sont *Sa-Rê*, *Neb-tawy* et *n-swt-bit*¹². Elle est traduite par le geste auguste de "massacrer les ennemis" qui depuis NARMER exprime le triomphe du souverain régnant¹³. Elle trouve aussi un écho dans la Bible¹⁴.

L'ascension des reines a commencé au 3^e siècle av. J. C. quand la plaine du Butana était devenue le centre névralgique de Koush et que la métallurgie du fer était à son zénith¹⁵. En effet sous NASTASEN (-336 à -315), Méroé ravissait à Napata les dernières grandes fonctions qui lui restaient. C'étaient celles de lieu de couronnement et d'inhumation des souverains. Déjà

9. SHINNIE (P. L.), *Meroe - A Civilization in the Sudan*, 1967 ; KENDALL (T), *op. cit.*, 1982.

10. Le culte de divinités locales (APEDEMAK et SBOMEKER) triomphe. APEDEMAK remplace AMON comme dieu de la monarchie (L. W. ZABKAR, *Apedemak, lion-god of Meroe*, 1975). On se rappelle qu'en Égypte, AMON qui est apparu au début du second millénaire av. J.C. : (B. SALL, "Amon de Koush. Recherches sur l'iconographie et les titres du dieu Amon dans les centres religieux du pays de Koush : Milieu du 8^e s av. - milieu du 4^e s ap. J.C", thèse de 3^e cycle, Paris -IV, 1981) avait détrôné RÊ, récupéré ses attributs pour devenir AMON-RÊ.

11. L'historiographie a retenu que les reines SHANAKDAKHETE (-180 à -170), AMANIRENAS (-30 à -18), AMANISHAKHETO (-12 à -2), AMANITORE (-2 à + 23), AMANIKHATASHAN (46 à 62), AMANIKHALIKE (103 à 108) et LAKHIDEAMANI (306 à 314) ont été des Candaces. A cette liste de A. J. ARKELL (*op. cit.*, 1961, p. 157 - 158 et 169), il faut ajouter NAWIDEMAK (M.F.L. MACADAM, "Queen Nawidemak", in *Allen Memorial Art Museum Bulletin*, XXIII, 1966, p. 46 - 47). La chronologie de l'époque méroïtique (Fr. HINTZE, *Studien zur meroitischen Chronologie und zu den Opfertafeln aus den Pyramiden von Meroe*, 1959 ; I. HOFFMANN, *Studien zum meroitischen Königtum*, 1971) est encore susceptible de modifications profondes parce que les textes rédigés en écriture méroïtique échappent encore à toute compréhension (I. HOFFMANN, *Die Kulturen des Niltals von Aswan bis Sennar*, 1967 ; J. LECLANT, *Annales du Collège de France*, 1981-82 et 1985-86 ; J. VON BERKERATH, *Handbuch der Ägyptischen Königsnamen*, 1984 ; G. MOKHTAR (dir.), *Histoire générale de l'Afrique. II : Afrique ancienne*, 1980, chapitres 8 - 11).

12. HINTZE (Fr.), *op. cit.*, 1959, p. 36 - 39.

13. Cf Planche I, infra.

14. Il s'agit du passage des *Actes des Apôtres* relatant la rencontre entre PHILIPPE (marchant de Jérusalem vers Gaza) et "un Éthiopien" [sur l'identification entre Koush et Éthiopie, cf. note 22 infra], ministre de Candace (reine d'Éthiopie) et Surintendant de tous les trésors... (*Actes des Apôtres*, VIII, 27 - 28) et qui se fit baptiser (*Ibid.*, 38 - 39).

15. A propos de la controverse sur le fer à Méroé, cf. A. H. SAYCE, "Second Interim Report on the Excavations at Meroe in Ethiopia...", *LAAA*, IV, 1911, p. 53 - 65 ; G. A. WAINWRIGHT, "Iron in the Napatan and Meroitic Ages", *SNR*, 26, 1945, p. 5 - 36 ; B.G. TRIGGER, "The Myth of Meroe and the African Iron Age", *IJAHS*, II, 1969, p. 23 - 50 ; R.F. TYLECOTE, "Iron Working at Meroe, Sudan", *BHM*, IV 1970, p. 67 -72 ; H. AMBORN, "Die Problematik der Eisenverhüttung im Reiche Meroe", *Paideuma*, XVI, 1970, p. 71 - 95 ; P.L. SHINNIE et F. Y. KENSE, *Third International Meroitic Conference*, Toronto, 1977.

noms théophores formés sur celui de AMON²⁸. Cette nature amonienne de l'État koushite a sans doute été un facteur favorable à l'avènement des Candaces. C'est que le clergé amonien était le seul à compter des femmes : c'était les *Divines adoratrices* à Thèbes, les *Joueuses de sistres* à Koush (Napata, Kawa, Tabo/Pnoubt et Sanam)²⁹.

III. Le caractère fédératif de Koush

Tôt dans l'histoire, l'État en Nubie a pris un caractère fédératif. Ce trait a perduré durant la période koushite (napatéenne et méroïtique). Alors que les pharaons égyptiens portaient un *uraeus*, les koushites arboraient deux *uraei*³⁰. Ce n'était pas seulement l'expression de l'union des couronnes d'Égypte et de Koush réalisée par la XXV^e dynastie. La raison est que les Koushites ont continué d'arborer les deux *uraei* alors qu'ils ne régnaient plus en Égypte. C'est le cas de ANLAMANI et SENKAMANISKEN entre autres (cf. : *Oucheptis* de SENKAMANISKEN in D. DUNHAM, *Royal cemeteries of Kush*, volume II, p. 41 - 47). Ce trait fédératif transparaît dans la biographie de HERKOUF dans ses aspects relatifs à la géopolitique de la Nubie dans la seconde moitié du 3^e millénaire. A sa deuxième expédition, HERKOUF trouvait les États de Irtet et Setout gouvernés par un même chef³¹. A la troisième, un même prince avait autorité sur Irtet, Setout et Wawat³². Cette situation était la conséquence de l'expansion égyptienne, laquelle avait créé en Nubie une dynamique fédérative pour résister à l'Égypte³³. Le royaume de Koush n'a fait que récupérer cette

28. DUNHAM (D), *Royal cemeteries of Kush. IV : Royal tombs at Meroe and Barkal*, 1957, p. 6 - 7. Certains noms sont des expressions pharaoniques, AMANIRENAS, nom d'une Candace,

équivalent à  = AMON est son nom.

NATAKAMANI, orthographié  cf. N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte*

ancienne, 1990 p. 560) équivalent à  = Tu es AMON.

29. La stèle d'ANLAMANI (cf. note 24) et celle dite de l'adoption du souverain ASPELTA (Louvre, C. 257) relatent l'installation de HENOUT-TAKHEBIT comme prêtresse d'AMON.

30 . Cf. la statue de TAHARQA devant HEMEN (Musée du Louvre), le portrait de SHABAKA (mur Est de l'édifice de TAHARQA à Karnak), statues colossales de ANLAMANI (Musées de Khartoum, n° 1845 et de Boston, n° 23 732).

31. Nul doute qu'à la première expédition, le nomarque d'Eléphantine avait trouvé ces différents États indépendants les uns des autres.

32. *Urkunden* I, 125.

33. Sur les différentes phases et formes de l'impérialisme égyptien, cf. J. LECLANT, "*Les "empires" et l'impérialisme de l'Égypte pharaonique*", in M. DUVERGER (dir.), *Le concept d'empire*, PUF, Paris, 1980, p. 49 - 68 (importante bibliographie). Les Égyptiens se livraient à la métallurgie à Buhen (Shehata ADAM, in G. MOKHTAR, *HGA*, II, 1980, p. 249 ; A. J. ARKELL, "*Varia Sudanica*", *JEA*, XXXVI, 1950, p. 27 - 30) quand déclinait la culture des

nubien très égyptianisé devenait de plus en plus soudanais. Il s'installait dans des zones où les femmes avaient acquis depuis longtemps une certaine prépondérance politique. L'espace soudanien a-t-il été un domaine du matriarcat ? DIODORE rapporte un cas. On racontait de son temps qu'il y avait eu en Libye, aux confins de la terre habitée, une race gouvernée par des femmes³⁹. Or Koush a été gouvernée par des femmes⁴⁰ à partir du 3^e siècle av. J.C.

IV. Une dynamique ancienne

En sus de la nature théocratique (amonienne) et fédérative de l'État de Koush, **l'avènement des Candaces** apparaît comme l'expression d'une dynamique sociologique ancienne. Dès la XXV^e dynastie, les femmes apparaissent dans les scènes des cérémonies royales.

TAHARQA, fils de PEYE avait passé 18 ans en Égypte auprès de son oncle SHABATAKA⁴¹. Pendant son couronnement, il fit venir à Memphis sa mère ABAR. Celle-ci apparaît dans la scène de la première stèle de l'an 6, derrière TAHARQA reçu par le dieu AMON⁴² ATLANARSA, premier souverain koushite après le retrait des Koushites d'Égypte, a construit le temple B 700 du Gebel Barkal. Sur le pylône (c'est-à-dire à l'entrée du temple) apparaissent le nom de sa mère (très endommagé), une de ses épouses et YETUROW, la fille de TAHARQA⁴³. NASALSA, épouse de SENKAMANISKEN (successeur de ATLANARSA), mère de ANLAMANI et de ASPELTA (623-593 et 593-568 av. J. C. respectivement) est représentée sur la scène du cintre de la stèle d'ANLAMANI découverte à Kawa, dans la première cour du temple de TAHARQA (temple T)⁴⁴. Elle était venue à Kawa pour assister

39 . DIODORE, III, 53, 1. Il est probable que le compilateur se référait à une pratique de Méroé. Là-bas, la succession était faite de la lignée des pères à celle des fils et neveux. Les divines adoratrices se succédaient de tante à nièce. Sur les stèles funéraires en Méroïtique, le nom de la mère du défunt est mentionné avant celui du père. Dans l'invocation le texte invoque ISIS (Wosi = O ISIS) avant OSIRIS (SOREYI = O OSIRIS). Notons qu'à Koush, la résidence des Candaces était dans le Sud du Boutana, à Wad ben Naga (J. VERCOUTTER, "Un palais des Candaces contemporain d'Auguste : fouilles à Wad ban-Naga, 1958-60", *Syria*, XXXIX, 1962, p. 263 - 299). Il est probable que les foyers culturels méridionaux (Afrique) ont connu très tôt l'agriculture (D. OLDEROGGE in J. KI-ZERBO, *Histoire Générale de l'Afrique*, I, 1980, p. 305), dès le Qadien, vers -12000 (N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte ancienne*, 1990, p. 26). L'agriculture par la sédentarisation qu'elle entraîne est perçue comme fondement d'une prépondérance des femmes, du matrilinéat voire du matriarcat (Cheikh Anta DIOP, *L'Unité culturelle de l'Afrique noire*, 1960).

40. En Égypte, à l'exception de HATCHEPSOUT (1520 - 1484 av J.C.) qui, profitant de la régence (*Urkunden* IV, 59, 13 - 60) avait exercé le pouvoir politique en souveraine (*Urk.* IV, 216,1 - 265, 5), l'avènement de femmes a été très rare. NITOCRIS (fin 6^e dynastie) et SOBEKNEFROURÊ (fin 12^e dynastie) ne doivent leur règne obscur et éphémère qu'au contexte de début de crise des première et deuxième périodes intermédiaires.

41. Stèle de l'an 6, lignes 13-14.

42. MACADAM (M.F.L.), *The Temples of Kawa, I : The Inscriptions*, 1949, pl. 10.

43. LECLANT (J), *Annuaire du Collège de France, 1985-86*, p. 594.

44. MACADAM (M.F.L.), *op. cit.*, II : The Plates, pl. 15-16.

au couronnement de son fils et participer à la nomination d'un prophète d'AMON⁴⁵. On retrouve NASALSA sur la scène du cintre de la stèle de l'adoption du souverain ASPELTA⁴⁶. Si sur la stèle de ANLAMANI, elle côtoie la reine MADIQEN, sur celle de ASPELTA, elle figure avec la même MADIQEN et HENOUT-TAKHEBIT, en ses qualités de "soeur et fille" de ASPELTA⁴⁷.

Cette omniprésence des femmes de cour dans les cérémonies et documents officiels était liée à leur poids politique. Ce dernier rend compte de la dévolution matrilineaire du pouvoir monarchique. ASPELTA qui transféra la capitale à Méroé avait justifié son accession au pouvoir en invoquant son ascendance glorieuse par les femmes⁴⁸. Et à Koush, c'est le sang royal transmis par les princesses qui permettait d'appartenir aux "Frères royaux". La conséquence a été qu'à Koush, on se succédait de frère à frère puis d'oncle à neveu. A la mort d'un souverain, le collègue électoral devait choisir le successeur parmi les frères de ce dernier (Frères royaux de la génération I). Quand cette génération s'éteignait, tous les fils des différents frères qui avaient régné, devenaient les nouveaux "Frères royaux" (Génération II). Ainsi le premier frère royal de la 2^e génération qui accédait au pouvoir, succédait à son oncle (le frère de son père). C'est ainsi que ALARA et KASHTA étaient des frères. PEYE qui a défait les dynastes libyens d'Égypte⁴⁹ était le neveu de KASHTA et selon toute probabilité, le fils de ALARA ou d'un autre frère défunt de ALARA⁵⁰.

TAHARQA avait 20 ans quand il fut amené à Memphis par son oncle SHABATAKA alors pharaon d'Égypte et de Koush. Il y resta dix-huit ans avant de succéder à SHABATAKA. Lui-même fut remplacé par son neveu TANOUTAMON⁵¹. ATLANARSA était le neveu de ce dernier et le fils de TAHARQA⁵². Il est arrivé qu'un fils succède directement à son père. C'était le cas de ANLAMANI qui remplaça SENKAMANISKEN. Il est probable que ce dernier n'avait plus de frère au moment de sa mort. Notons qu'à cause de l'existence du collègue électoral, le droit de primogéniture ne devait pas être de rigueur⁵³.

45. Dans la tradition koushite rapportée par plusieurs documents (E. A. W. BUDGE, *Annals of Nubian Kings with a Sketch of the Story of Nubian Kingdom of Napata*, 1912), le souverain était choisi par un collège électoral parmi un ensemble de candidats qui résidaient à Méroé. C'était les "Frères royaux". L'élu devait ensuite se rendre à Napata, Sanam, Kawa et Pnoub pour y recevoir la consécration d'AMON (en vérité du clergé) et recueillir l'approbation populaire (M.F.L. MACADAM, *The temples of Kawa : History and archaeology of the sites*, 1955, p. 28). Ce caractère électif de la monarchie koushite a suscité l'admiration des savants grecs (cf. J. DESANGES, "Vues grecques sur quelques aspects de la monarchie méroïtique", in *BIFAO*, 66, 1958, p. 89-104).

46. Musée du Louvre, C. 257 ; LECLANT (J.), *op. cit.*, p. 593-600.

47. Document de la Glyptothèque Ny Carsberg de Copenhague.

48. HOFFMANN (I), *Studien zum meroitischen Königtum*, Bruxelles, 1971.

49. Stèle triomphale de PEYE (J. H. BREASTED, *Ancient records of Egypt*, paragraphes 822-883 ; N. GRIMAL, "La stèle triomphale de Pi(ankh)y...", 1981).

50. REISNER (G.von), in *ZAS*, 66, 1931, p. 99 ; LICHTHEIM, in *JNES*, VII, 1948, p. 164.

51. MACADAM (M.F.L.), *op. cit.*, I, p. 119 - 125.

52. Id., *Ibid.*, I : *The inscriptions*, p. 128-131.

53. ANALMAYE, 3^e successeur de ASPELTA, n'était pas le fils de son propre prédécesseur MALENAQEN (D. DUNHAM, *Rck*, 1955, II, p. 150). Fils de ASPELTA, il était frère de

Ce fut dans cette dynamique que SHANAKDAKHETE (-180 à -170) finit pour s'imposer comme souveraine. Avec elle triomphait une véritable structure matriarcale que révèlent les textes en Méroïtique. Avec AMANIRENAS (-30 à -18) et AMANISHAKHETE (-12 à -2), les époux s'effacent. On ignore le nom du mari de AMANISHAKHETE. Le successeur de celle-ci, NATAKAMANI est régulièrement accompagné de sa femme AMANITORE. On croirait que c'était une corégence. Sur sa pyramide à Méroé, AMANISHAKHETE exécute le geste auguste de "Massacre les ennemis". (cf. planche I, figure 2).

V. Conclusion

Cette réflexion sur l'avènement des Candaces (reines ayant exercé effectivement le pouvoir politique en souveraines) de Koush nous a amené à considérer parmi les facteurs générateurs, le caractère théocratique (amonien) de l'État fondé par ALARA, KASHTA et PEYE.

La présence de femmes dans le clergé amonien les avait sans doute familiarisées avec les arcanes de la politique et la base idéologique de l'État. Le caractère fédératif et le fréquent déplacement de la capitale, en "fragilisant" l'appareil d'État, l'obligeaient dans la nécessité de s'adapter, de s'accomoder, d'intégrer des faits locaux. Quand la capitale s'implanta dans le Sud lointain (la plaine du Boutana), des conditions étaient réunies pour le triomphe du matriarcat. Les Candaces accédaient au pouvoir suprême. C'était selon toute probabilité l'aboutissement d'un long processus, l'affirmation d'une tendance latente.

Au temple de Deir el-Bahari, la reine HATCHEPSOUT a représenté l'expédition qu'elle avait envoyée à Pount. Dans la scène, l'importance (probablement) politico-sociale de la *dame de Pount* est traduite par son obésité (cf. Planche III). C'est sous ce trait qu'apparaît la **Candace** AMINISHAKHETE sur la pyramide Beg. N° 6 de Méroé (cf. planche I, figure 2). Bien avant ces dernières, l'art rupestre représente des dames caractérisées par l'obésité, expression probable de leur statut socio-politique.

Des tableaux du Harrar (A. H. BREUIL, "*Peintures rupestres préhistoriques du Harrar...*", *L'Anthropologie*, XLIV, n° 5-6, 1934, p. 475, fig. 2) et de l'Ennedi (P. HUARD, "*Gravures rupestres de l'Ennedi et des Erdis*", in *Bulletin de l'Institut de recherches scientifiques du Congo*, II, 1963, fig 5) constituent de bonnes illustrations⁵⁴. Ceci voudrait dire que dans certaines sociétés du Soudan nilotique, l'importance socio-politique des femmes remonterait loin dans le temps. La nature de l'État koushite a permis à un moment donné l'accession de la femme au pouvoir suprême.

AMTALQA comme le montre le scarabée de sa tombe (D. DUNHAM, *op. cit.*, II, p. 151, n° 17-3 - 131). Pourquoi a-t-il régné après MALENAQEN qui était le fils de AMTALQA (Id, *Ibid.*, p. 140) ? On peut penser que ANALMAYE avait été écarté de la compétition une première fois comme l'avait été KHALIOUT, fils de PEYE et que ASPELTA semble avoir réintégré dans la lignée royale à titre posthume (M. REISNER, in *ZAS*, 70, 1934, p. 35 - 46).

54. Cette caractéristique (embonpoint-stéatopygie) est attestée en Égypte prédynastique : cf. G. FOUQUET, "*Recherches sur les crânes de l'époque de la pierre taillée en Égypte*", in J. de MORGAN, 1897, II, p. 378 ; N. GRIMAL, (*Histoire de l'Égypte ancienne*, 1990, p. 32) parle de "*figurines féminines aux caractères sexuels accentués*".

□ L'auteur

Égyptologue, Docteur d'État ès Lettres et Sciences humaines, il est maître assistant à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar où il poursuit ses recherches en égyptologie et plus généralement sur l'Afrique ancienne.

□ Publications de l'auteur

Cf. bibliographie de l'auteur dans *Ankh* n°1, p. 128 et *Ankh* n° 2, p. 249 (Résumé thèse).
 “Des influences éthiopiennes sur l'Europe méridionale”, in *Ankh* n°1, février 1992, pp. 59-78.

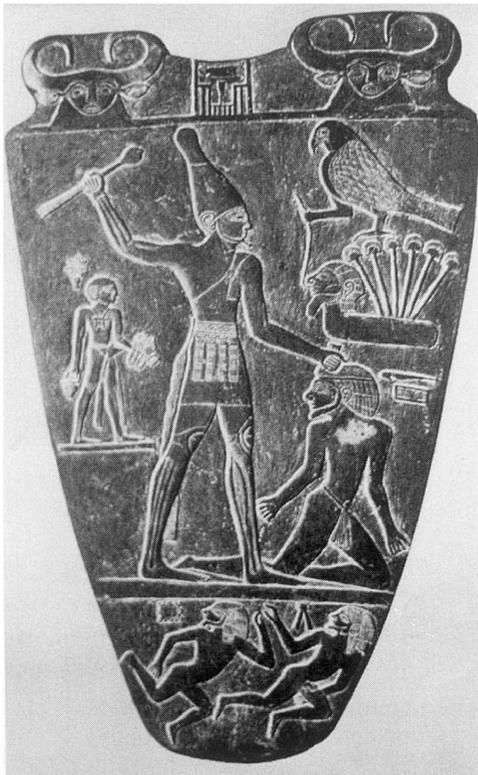


Figure 1 : Palette de NARMER
 (face recto)

Figure 2 : La Candace AMANISHAKHETE
 Relief de la pyramide Beg. N° 6 à Méroé

Planche I : Comme NARMER (figure 1) la Candace AMANISHAKHETE (figure 2) exprime par le même geste (triomphe sur les ennemis frappés avec une massue) l'effectivité de l'exercice du pouvoir politique.



Figure 1 - Source : P. HUARD, *Gravures rupestres de L'Ennedi et des Erdis*, (1963, fig 5). L'embonpoint de ces dames est selon toute probabilité l'expression de l'importance de leur statut social et politique.

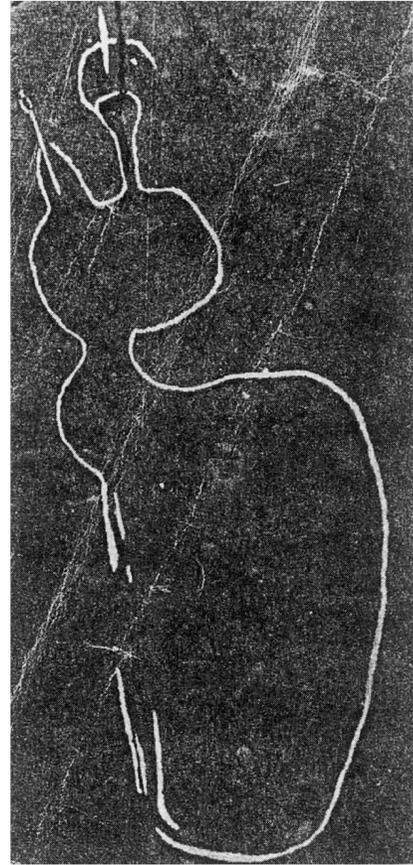


Figure 2 - Source : H.A. WINKLER, *Rock-drawings of southern upper Egypt*, II, 1939, planche XL,2. Figure féminine obèse stéatopyge des oasis du Sahara. Ici, les femmes vêtues d'une longue robe côtoient des hommes nus.

Planche II : C'est peut-être aussi une lecture de ces tableaux épipaléolithiques et néolithiques qui a amené les informateurs de DIODORE à dire qu'il y eut au Sahara une race d'hommes gouvernée par des femmes.



Planche III : La dame (princesse) **reine de Pount** peinte sur les murs du temple de HATSHEPSOUT à Deir el Bahari. Son embonpoint pourrait traduire un éminent rôle et statut politique. (Source K. MICHALOWSKI, *L'Art de l'Ancienne Égypte*).